

MRC DU HAUT-RICHELIEU

SÉANCE D'AJOURNEMENT

MERCREDI 24 MAI 2017

Reprise des délibérations de la session ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le dixième jour du mois de mai deux mille dix-sept, ajournée au vingt-quatrième jour du mois de mai deux mille dix-sept, à vingt heures (20h00), à l'endroit ordinaire des sessions, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Michel Fecteau, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Andrée Clouâtre, Henryville, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Substitut : M. Gaétan Coutu pour M. le maire Mario Van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville.

Absences motivées : M. Roland-Luc Béliveau, maire de Lacolle, M. Jacques Desmarais, maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec, M. Réal Ryan, maire de Noyan et M. Denis Rolland, maire de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

20h00 Reprise des délibérations

14812-17

Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu reprenne les délibérations de la session ordinaire du 10 mai 2017.

ADOPTÉE

1.1.2 Modifications

A) Gestion de l'urbanisation

A.1 Projet de règlement 532 - Adoption

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu a adopté le règlement 371 visant le schéma d'aménagement et de développement à l'égard de son territoire le 11 février 2004;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 371 est entré en vigueur le 25 juin 2004;

CONSIDÉRANT QUE l'article 54 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme exige la révision du schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre a reçu le projet de règlement 532 relatif à une prochaine modification du schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu et ce, dans le cadre du processus de révision, le tout sous la cote « document 12 » des présentes;

EN CONSÉQUENCE;

PV2017-05-24

14813-17 Sur proposition du conseiller régional M. Claude Leroux,
Appuyée par le conseiller régional Mme Renée Rouleau,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu adopte le projet de règlement 532 modifiant le règlement 371 visant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu, lequel est réputé faire partie intégrante des présentes.

ADOPTÉE

A.2 Document indiquant la nature des modifications - Adoption

14814-17 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu adopte le document indiquant la nature des modifications que les municipalités devront apporter à leurs instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur du règlement 532 suite à l'approbation dudit règlement par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le tout déposé sous la cote « document 13 » des présentes;

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la session ordinaire du 10 mai 2017 est épuisé;

EN CONSÉQUENCE;

14815-17 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie;

DE LEVER la séance d'ajournement du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu ce 24 mai 2017.

ADOPTÉE

Michel Fecteau,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier